

SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2023/24 du 15 juin 2023

POINTS D'ACTUALITÉS

<p>Début de la surveillance canicule (pages 6 à 8)</p>	<p>Prévention des noyades : la surveillance évolue vers un suivi annuel (A la Une)</p>	<p>Moins d'une femme sur deux a fait une mammographie de dépistage organisé du cancer du sein en 2021-2022 (lien)</p>
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

| A la Une |

Campagne de prévention des noyades :
« Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! »

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



Baignades, attention aux noyades des enfants ! (santepubliquefrance.fr)

Santé publique France mène depuis 2002, tous les trois ans pendant l'été, des enquêtes permettant de **décrire les circonstances des noyades**. En 2023, à la demande du ministre de la Santé et de la Prévention et de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la **surveillance évolue vers un suivi annuel** avec l'objectif de produire des indicateurs de pilotage pour une prévention adaptée durant la saison estivale.

De plus, du 1^{er} juin au 30 septembre, le nombre de noyades accidentelles totales et celles suivies de décès sera collecté sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM. Ce dispositif est déployé par Santé publique France et le « Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques » (SNOSAN) rattaché à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSAN). Ce nouveau dispositif de surveillance diffère des enquêtes NOYADES en termes méthodologiques et de sources de données utilisées : **ces deux dispositifs ne seront pas directement comparables**.

En 2021, la neuvième édition de l'enquête NOYADES a recensé 1 480 noyades accidentelles dont 27 % ont conduit à un décès. L'analyse de l'évolution du nombre quotidien de noyades accidentelles durant l'été 2021 indiquait, comme en 2018, que ce nombre variait selon le jour avec **davantage de noyades pendant les weekends** (15 noyades quotidiennes en moyenne vs. 11 en semaine) et selon la température avec davantage de noyades pendant les **périodes de fortes chaleurs**. Les noyades accidentelles concernent **tous les lieux et tous les âges**. Les résultats des enquêtes NOYADES, qui n'ont pas d'équivalent au niveau international en termes de contenu et de longévité, soulignent la nécessité de poursuivre les efforts dans la prévention des noyades à tous les âges, chez les plus jeunes comme les plus âgés.

La proportion de décès rapportés au nombre de noyades a été la plus élevée (supérieure à 35 %) dans les régions de **Bourgogne-Franche-Comté (47 %, 9 décès sur 19 noyades)**, de Bretagne, du Grand Est et des Pays de la Loire alors que dans les trois régions avec le nombre le plus élevé de noyades (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine), cette proportion était autour de 20 %. En **Bourgogne-Franche-Comté**, il s'agissait de 8 noyades (dont 5 décès) en rivière/rigole/canal, de 10 (dont 4 décès) en plan d'eau/étang/lac/mare et d'une noyade sans décès en piscine.

En termes de prévention, des gestes simples sont proposés pour se baigner en toute sécurité, aussi bien pour les enfants (apprendre à nager tôt, les surveiller en permanence - chacun de façon individuelle et rapprochée - , protéger l'accès) que pour les adultes (apprendre à nager, tenir compte de l'environnement de la baignade, respecter les consignes de sécurité, prévenir un proche avant de vous baigner, rentrez dans l'eau progressivement, ne pas consommer d'alcool) : www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/outils

Pour en savoir plus : Les résultats de l'enquête 2021 - <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/resultats-de-l-enquete-noyades-2021-la-prevention-reste-primordiale>

Noyade – Santé publique France (santepubliquefrance.fr)

Indicateurs-clés en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux d'incidence continue de diminuer (-5,2 %) ainsi que le taux de positivité (-2,7 %), dans un contexte de taux de dépistage bas. Le taux d'incidence est estimé à 12 cas pour 100 000 habitants, inférieur au taux national : 22/100 000 habitants.

Les taux d'incidence varient de 8 cas pour 100 000 habitants en Saône-et-Loire à 17 cas pour 100 000 habitants en Côte-d'Or et les taux de positivité sont compris entre 4,8 % dans le Territoire-de-Belfort et 9,6 % en Côte-d'Or et dans la Nièvre.

En Bourgogne-Franche-Comté, le recombinant XBB.1.5* reste majoritaire (41 % des séquences interprétables en S20 vs 49 % en S19). Cette tendance est également observée au niveau national. Plus d'informations disponibles dans [l'analyse de risque variants du 24/05/2023](#).

Dans le contexte actuel de l'épidémie et de la campagne de vaccination du printemps, il reste recommandé de maintenir l'adhésion aux mesures combinées :

- vaccination à jour contre la COVID-19, notamment par une dose de rappel pour les éligibles primovaccinés ;
- maintien de l'application des gestes barrières, notamment en cas de test positif et/ou de symptômes, afin de protéger les personnes vulnérables.

Indicateurs	Semaine 22	Semaine 23
Surveillance virologique		
Nombre de cas confirmés	543	323
Taux d'incidence (pour 100 000 personnes)	19,5 ¹	11,6
Taux de dépistage (pour 100 000 personnes)	191,8 ¹	153,2
Taux de positivité (%)	10,2	7,6
Surveillance dans les ESMS		
Foyers épidémiques en cours (au moins 3 cas confirmés)	14	7
Surveillance en ville		
Actes SOS médecins	25	12
Part d'activité SOS médecins (% d'actes)	0,9	0,5
Surveillance à l'hôpital		
Passages aux urgences	32	25
Part d'activité des services d'urgences (% passages)	0,2	0,1
Nouvelles hospitalisations tous services*	21	21
Nouvelles admissions en soins critiques*	2	2
Nouveaux décès hospitaliers*	5	5
Vaccination		
Couverture vaccinale des 60 à 79 ans dans les 6 derniers mois (%)	15,5	14,2
Couverture vaccinale des 80 ans et plus dans les 3 derniers mois (%)	1,4	1,5
Surveillance de la mortalité		
Mortalité toutes causes et tous âges – région	Aucun excès (toutes causes et tous âges)	Aucun excès (toutes causes et tous âges)

*Depuis le 1^{er} février 2023 (en S05), les données sont à interpréter avec précaution

¹ Données corrigées en raison du lundi 29 mai, jour férié

La surveillance virologique permet de suivre l'évolution, dans le temps et dans l'espace, des taux d'incidence (nombre de personnes testées positives pour le SARS-CoV-2 rapporté à la population), des taux de positivité (nombre de personnes testées positives pour le SARS-CoV-2 rapporté au nombre de personnes testées) et des taux de dépistage (nombre de personnes dépistées rapporté à la population).

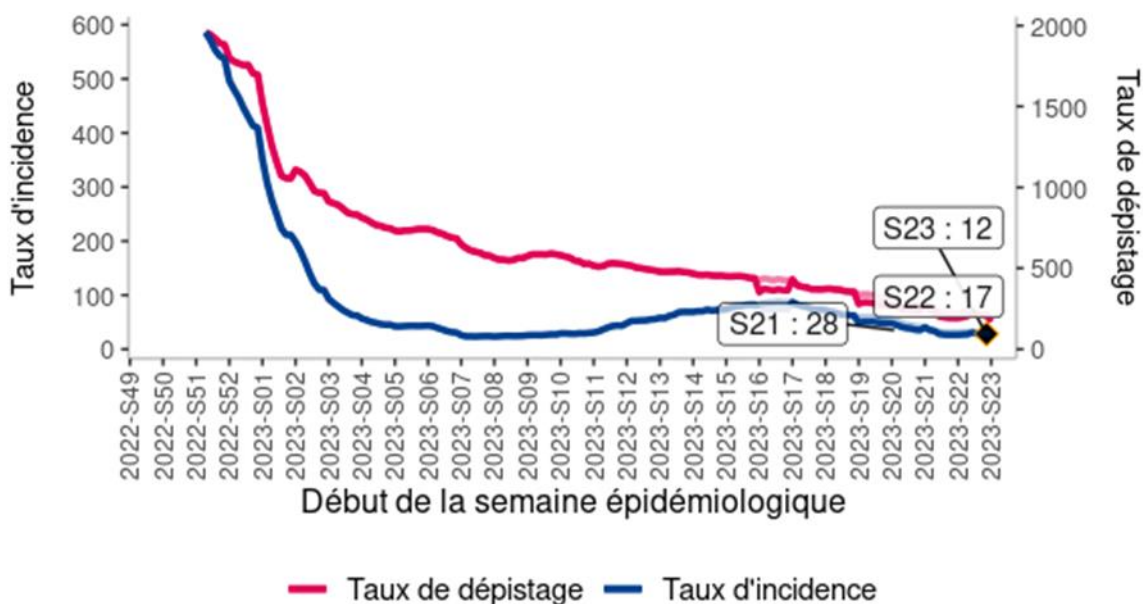
La surveillance repose sur le système SI-DEP (système d'information de dépistage) qui réalise un suivi exhaustif de toutes les personnes testées en France pour le diagnostic et le dépistage de la COVID-19 dans les laboratoires de ville, les laboratoires hospitaliers, les centres de dépistage et par les autres professionnels de santé. Les indicateurs SI-DEP prennent en compte les tests par amplification moléculaire RT-PCR (avec lesquels sont comptés les tests RT-LAMP) et les tests antigéniques réalisés en laboratoire (TDR).

Définition d'un cas confirmé de COVID-19 : personne présentant une infection par SARS-CoV-2 confirmée par test RT-PCR ou test antigénique, que cette personne soit symptomatique ou asymptomatique ([voir définition de cas](#)).

- En Bourgogne-Franche-Comté, au cours de la semaine 23 (du 5 au 11 juin 2023), 323 personnes ont été testées positives, le taux d'incidence était de 11,6 pour 100 000 habitants et le taux de positivité était de 7,6 %.
- Depuis mai 2022, le variant Omicron circule de manière exclusive en Bourgogne-Franche-Comté avec une prédominance du recombinant XBB.1.5 depuis S09-2023.

Figure 1 : Evolution hebdomadaire des taux d'incidence et de dépistage de COVID-19, Bourgogne-Franche-Comté (données SIDEP au 11/06/2023)

S22 : Taux d'incidence non corrigé



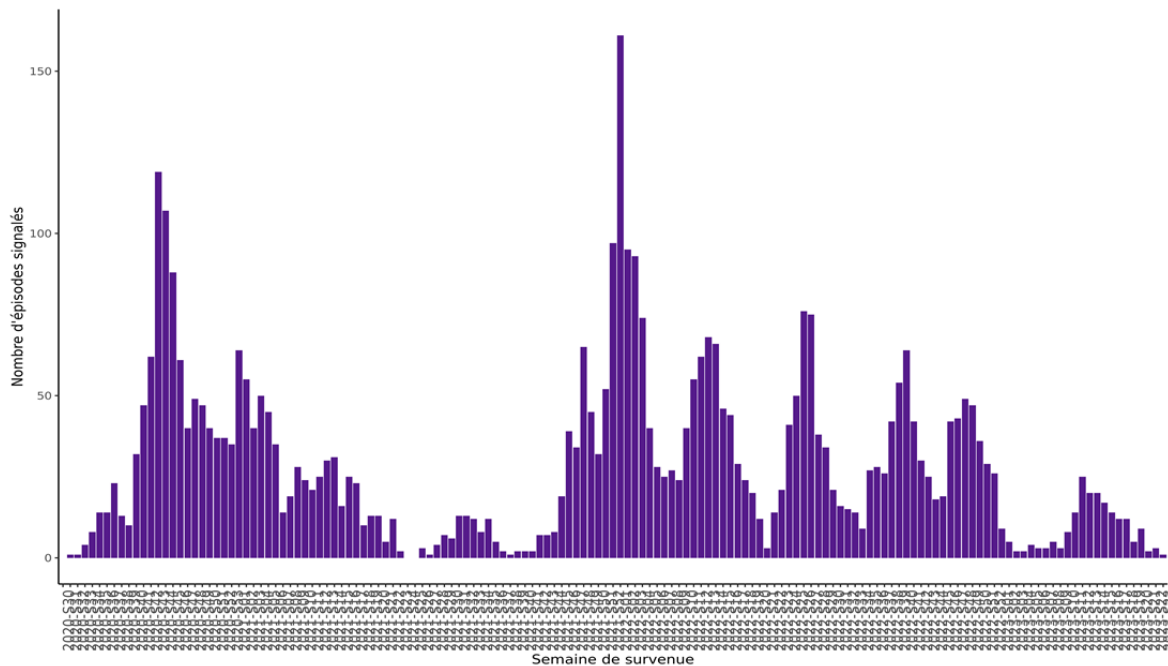
Source : SIDEP

Surveillance en Établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESMS)

Le dispositif de surveillance des cas et des décès de COVID-19, en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) avec hébergement, parmi les résidents et le personnel, a été mis en place par Santé publique France. Un guide méthodologique est disponible sur le site de Santé publique France et des fiches réflexes sur le site de l'ARS. Ce système de surveillance souffre d'un manque d'exhaustivité.

- Le nombre de nouveaux épisodes (au moins un cas confirmé) est très faible (Figure 2).
- Au total, dans la région, **10 épisodes** sont en cours de gestion (dont 7 foyers - au moins 3 cas confirmés).
- Le nombre de décès en ESMS parmi les résidents depuis le début de cette surveillance est de **2 574** (dont la quasi-totalité en Ehpad).

Figure 2 : Nombre hebdomadaire de signalements d'épisodes avec au moins un cas (possible ou confirmé) de COVID-19, par semaine calendaire, depuis la semaine 30/2020, Bourgogne-Franche-Comté (Source : Surveillance dans les ESMS, 11/06/2023)



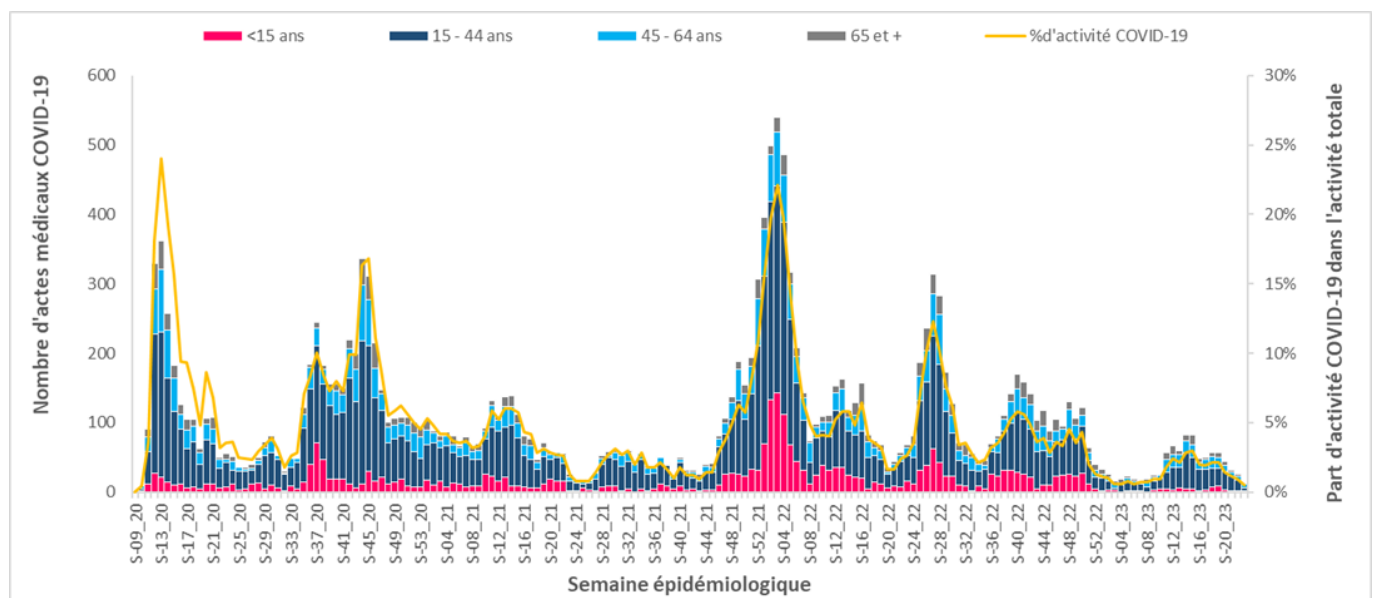
Surveillance en ville

Actes/consultations SOS Médecins pour suspicion de COVID-19

Depuis le début de l'épidémie, les données des 4 associations SOS Médecins de la région (Dijon, Besançon, Sens et Auxerre) permettent de suivre les suspicions de COVID-19 dans 3 des 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté.

- La part d'activité COVID-19 dans l'activité totale des associations SOS Médecins reste faible (0,5 % vs. 0,9 % en S-1).
- La majorité des diagnostics concerne les 15 - 64 ans (12 actes soit 83,4 %).

Figure 3 : Nombre hebdomadaire d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins, au 14/06/2023)

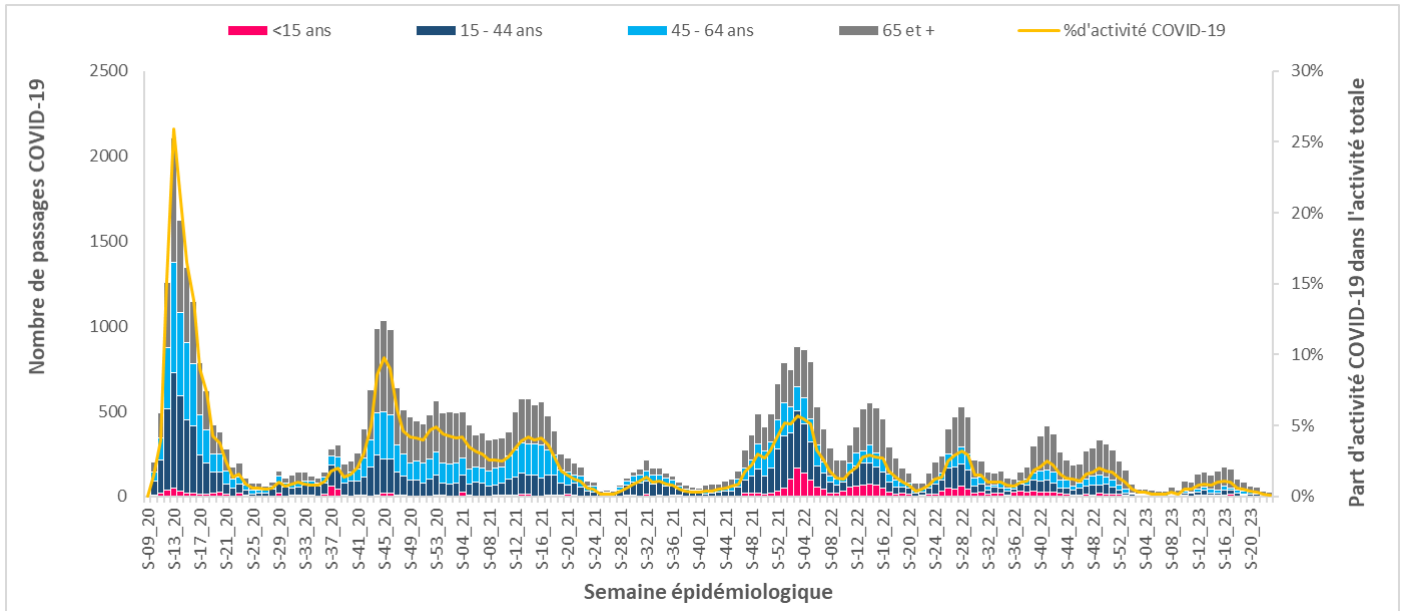


Passages aux urgences pour suspicion de COVID-19

Depuis le 24 février 2020, un indicateur de surveillance syndromique pour identifier les personnes suspectées d'être infectées au SARS-CoV-2 a été mis en place pour l'ensemble des structures d'urgence du Réseau OSCOUR®.

- La part d'activité COVID-19 dans l'activité totale des services d'urgences se maintient à un niveau très faible (0,1 % vs. 0,2 % en S-1).
- La majorité des passages aux urgences concerne les 65 ans et plus (17 passages, soit 68,0 %).

Figure 4 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : réseau Oscour®, au 14/06/2023)

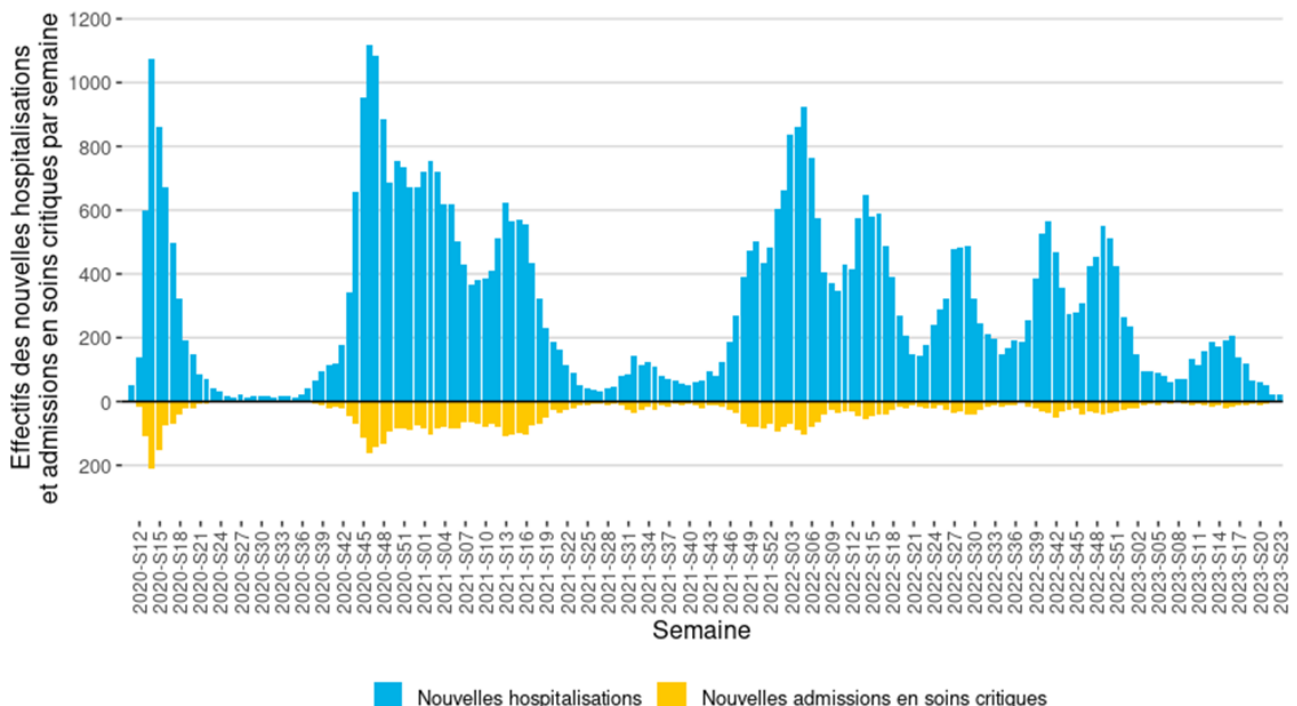


Nouvelles hospitalisations et admissions en services de soins critiques

Depuis mars 2020, l'hospitalisation des patients infectés par le SARS-CoV-2 est suivi à partir du système d'information pour le suivi des victimes (SI-VIC). En Bourgogne-Franche-Comté, 120 établissements de santé ont participé à cette surveillance. Les données sont présentées par date d'admission. Depuis le 1^{er} février 2023 (en S05), les données doivent être interprétées avec précaution en raison d'un manque d'exhaustivité.

- Cette semaine, il y a eu 21 nouvelles hospitalisations et 2 nouvelles admissions en services de soins critiques.

Figure 5 : Évolution hebdomadaire du nombre de patients hospitalisés et admis en services de soins critiques pour COVID-19, Bourgogne-Franche-Comté, (Source : SI-VIC, au 13/06/2023)



| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1 : Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2020-2023, données arrêtées au 15/06/2023

	Bourgogne-Franche-Comté																2023*	2022*	2021	2020
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	1	4	0	1	0	1	10	8	2	6
Hépatite A	0	3	0	9	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	1	3	20	14	19	8
Légionellose	0	3	1	6	0	3	0	0	0	8	0	5	0	2	0	2	29	134	148	94
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	6	0	7	0	8	0	3	0	4	0	6	0	2	0	2	38	44	39	36

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance environnementale |

En 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuyait sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance Sacs s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Le bulletin Canicule Météo-France de ce jour prévoit **une vigilance canicule de niveau vert** pour la région Bourgogne-Franche-Comté avec des températures toujours supérieures aux moyennes de saison. En hausse temporaire samedi sur l'Ouest du pays puis dimanche sur le Nord-Est.

Tendance pour les jours suivants d'après Météo-France :

« Températures demeurant significativement supérieures aux moyennes de saison. La chaleur s'accroît temporairement sur l'Ouest samedi puis sur le Nord-Est dimanche voire début de semaine prochaine, occasionnant le premier épisode de fortes chaleurs en France de cet été.

Pour certaines stations du flanc Est du pays, les seuils IBM pourraient être approchés. Toutefois, le scénario le plus probable est l'extension de la dégradation orageuse vers l'Est entre mardi 20 et jeudi 22 juin entraînant une baisse des températures. Un épisode caniculaire est donc peu probable.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <https://www.atmo-bfc.org>.

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) sont : le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD® ; - le nombre toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®.

Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins en Bourgogne-Franche-Comté (figures 6 et 7).

Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur se situent à des niveaux faibles (figures 8 et 9).

Figure 6 : Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)

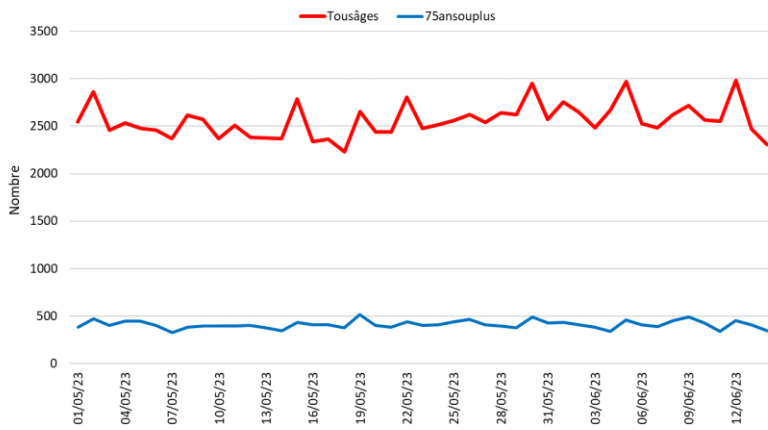


Figure 7 : Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)

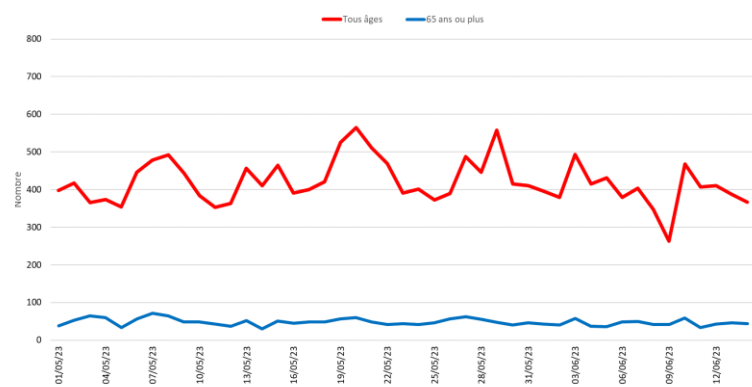


Figure 8 : Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis 1^{er} mai 2023 (Source : OSCOUR®)

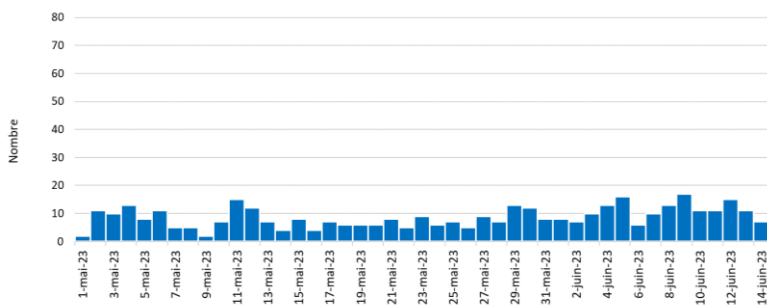
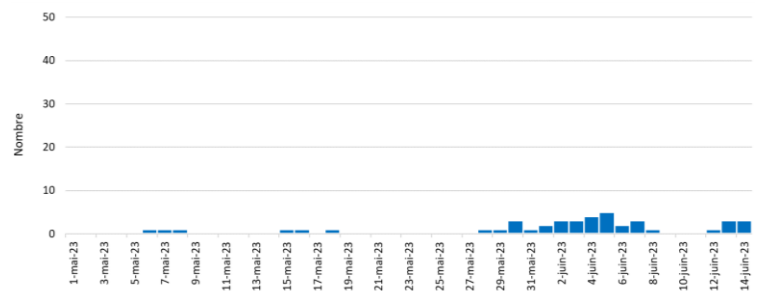


Figure 9 : Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis 1^{er} mai 2023 (Source : SOS Médecins)



Premiers effets des fortes chaleurs
et les gestes à adopter pour les prévenir

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Les gestes à adopter en cas de canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Outil d'information destiné aux professionnels de santé pour prévenir les risques
sanitaires liés aux fortes chaleurs chez les adultes vulnérables

CANICULE
ADULTES VULNÉRABLES

Repères pour votre pratique

En dehors du grand âge, de nombreuses pathologies et certaines conditions de vie aggravent la vulnérabilité des personnes en période de fortes chaleurs. Les professionnels de santé peuvent en réduire les conséquences sanitaires par une information adaptée à l'état de santé ou aux conditions de vie des patients et par la mise en œuvre de mesures préventives.

Au cours de l'été 2019, 8 617 personnes âgées de 15 à 74 ans ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Pour les 15-45 ans, l'hyperthermie est le principal motif de recours aux urgences (64 %) alors que l'hyponatrémie est responsable d'une part croissante des passages aux urgences selon l'âge (7 % pour les 15-44 ans ; 38 % pour les 45-64 ans et 45 % pour les 65-74 ans). La déshydratation représente environ un tiers des passages aux urgences. En période caniculaire, les passages aux urgences pour ces pathologies augmentent fortement, plus particulièrement lorsque l'épisode survient en début d'été.

Quelles sont les personnes vulnérables en période de fortes chaleurs ?

Les personnes ne pouvant transpirer normalement sont à risque de coup de chaleur et celles ne pouvant ajuster à temps leurs apports hydriques et sodés sont à risque de déshydratation en période de fortes chaleurs.

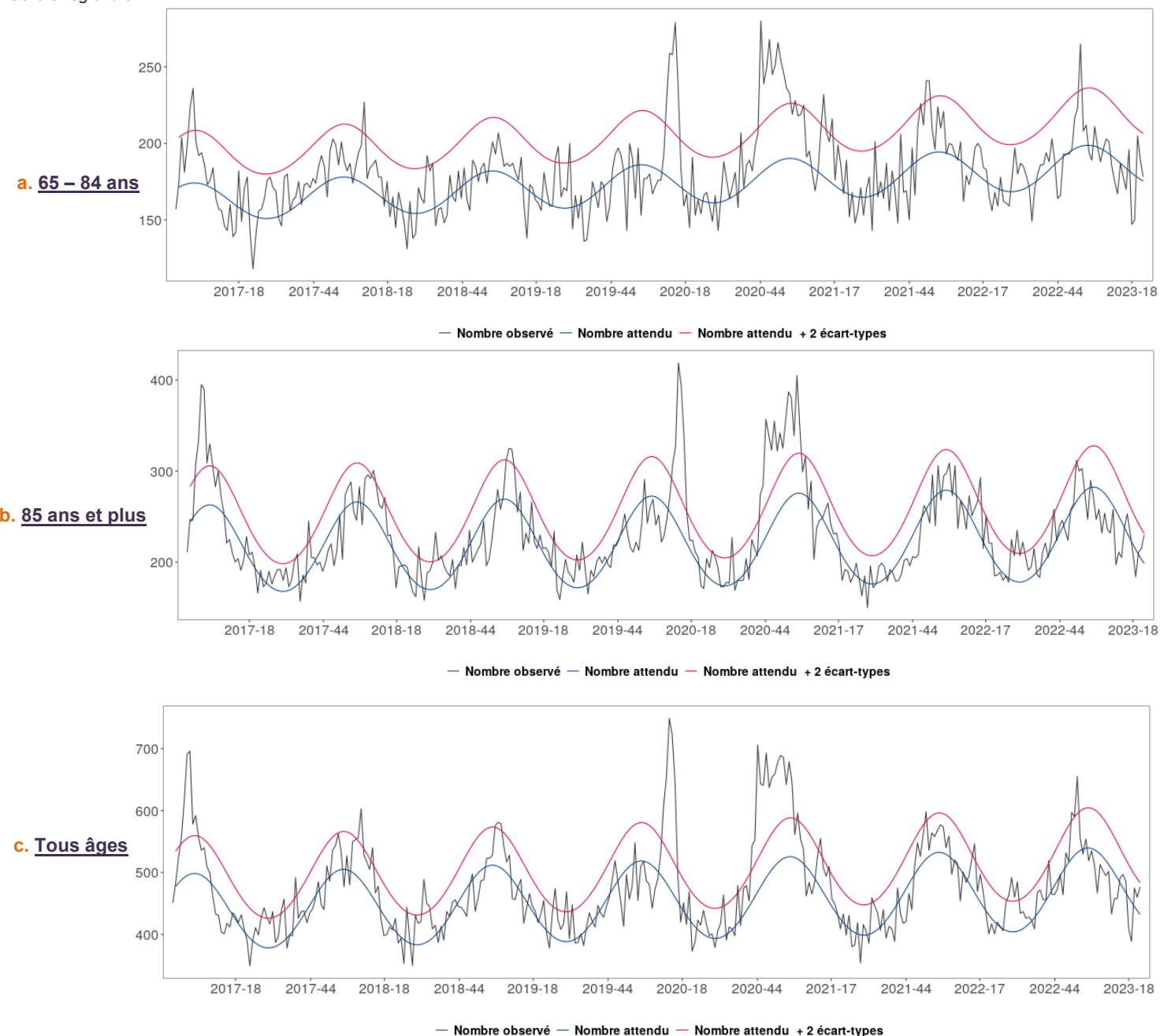
Il s'agit en particulier :

- de personnes présentant une maladie chronique ou un traitement médicamenteux au long cours
- Maladies psychiatriques et syndromes dépressifs : patients traités par neuroleptiques, agonistes sérotoninergiques, antidépresseurs tricycliques ou médicaments altérant la vigilance (benzodiazépines...). Vigilance pour les neuroleptiques et les antidépresseurs, a fortiori en association à un diurétique
- Maladies neurologiques : maladie de Parkinson ; maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Pathologies cardiovasculaires : surtout les patients traités par diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine, antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II et/ou anti-arythmiques
- Pathologies endocriniennes : diabète, hyperthyroïdie, hypercalcémie, insuffisance surrénalienne

| Mortalité toutes causes |

Figure 10 : Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 22- 2023 (Source : Insee, au 13/06/2023)

Le nombre de décès des 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale



Commentaires :

Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en semaine 22 en Bourgogne-Franche-Comté.

| Points épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté |

Tous les points épidémiologiques de la région sont disponibles sur le site de Santé publique France à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

| Coordonnées du Point Focal Régional des alertes sanitaires | pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900

Fax : 03 81 65 58 65

Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Equipe de la Cellule régionale de Santé publique France en Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur
Olivier Retel

Epidémiologistes
Sonia Chêne
François Clinard
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Marilène Ciccardini

Renforts COVID-19
Hélène Da Cruz
Diane François

Internes de santé publique
Camille Gelin
Alice Vabre

Directrice de la publication
Dr Caroline Semaille,
Directrice Générale
de Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion
Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel :
cire-bfc@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS siège et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

